



**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS**  
**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**  
**DES CÔTES D'ARMOR**

Motion du Bureau de l'UD CGTFO 22

**Indépendance syndicale, une force à défendre !**

Ce n'est pas la première fois que des malfaisants à la solde du pouvoir en place, cherchent à désarçonner, déstabiliser, ternir « l'image de marque » ou tenter de virer un dirigeant syndical – rappelons-nous Marc Blondel – soit parce qu'il est à la tête d'une organisation syndicale qu'il faut contraindre, soit parce qu'il refuse de se soumettre.

Les interventions médiatiques, en particulier celle de madame Pénicaud, ministre du travail du gouvernement réactionnaire actuel, et celle de Laurent Berger, le leader de la CFDT qui surenchérit dans la foulée à France-Info, signent à l'évidence la collusion « pouvoir-syndicalisme d'accompagnement ». Cette campagne de calomnies intervient précisément au moment où le gouvernement rend public son projet de remise en cause de l'ensemble des régimes de retraite, de la Sécurité Sociale, du service public et de la protection collective. Cette campagne atteint notre Confédération, notre Secrétaire Général qui respecte le mandat du congrès et du Comité Confédéral National. FO, le 9 octobre, s'est clairement exprimé en particulier pour le maintien de tous les régimes existants et de l'ensemble de leurs dispositions.

Encore une fois dans notre histoire sociale, des gens de pouvoir, extérieurs à l'organisation syndicale qui les combat, se permettent outrageusement, au mépris du principe de liberté et d'indépendance qui anime le véritable syndicalisme, de s'immiscer dans un fonctionnement dont ils ne connaissent même pas les règles.

Au moment précis où ce syndicalisme de lutte de classe, dont FO a prouvé qu'il est aujourd'hui l'un des piliers, se trouve confronté à la volonté du gouvernement de lui imposer de se soumettre aux plans du capitalisme... La mise sur la place publique de questions internes relevant du fonctionnement de notre Confédération, n'est pas conforme au règlement de ces questions. Si des fautes graves de fonctionnement sont avérées, elles appellent des décisions internes relevant uniquement de nos instances et de nos statuts. Pour sa part, l'Union Départementale des syndicats CGTFO des Côtes d'Armor renouvelle sa confiance aux instances confédérales élues lors du dernier congrès à Lille, et à son secrétaire général, Pascal Pavageau, mais plus que tout au mandat confié :

**« RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR »**

Nous ne nous en laisserons pas détourner. Nous n'accepterons pas qu'au motif de condamner une méthode que tous réprouvent, l'orientation adoptée au Congrès de Lille soit remise en cause.

Nous ne ferons pas front commun avec les fossoyeurs du Code du travail et tous ceux qui voudraient maintenant que la CGTFO reste simple spectatrice devant l'entreprise de liquidation menée contre le statut général de la Fonction publique, les retraites, la Sécurité Sociale et le droit du travail.

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat et tous ceux qui ont résolument choisi de mener ce combat savent que rien ne leur sera épargné. La bourgeoisie ne cherche pas à salir ceux qu'elle rétribue généreusement, elle ne frappe que ceux qui refusent la laisse. Nous avons décidé de résister, revendiquer pour conquérir et personne ne nous en empêchera.

Adopté à l'unanimité, le 16 10 2018